

# Le Télésuivi, une solution pour le suivi à domicile des patients symptomatiques du Covid-19



## Qu'est-ce que le télésuivi Covid-19 ?

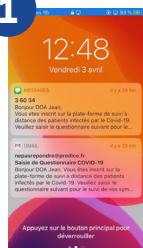
Vous êtes un patient porteur ou suspecté de COVID-19, vous présentez des signes et symptômes du COVID-19 et votre état de santé vous permet de rester à domicile.

Votre médecin a mis en place le télésuivi COVID-19 pour garantir le suivi à distance de votre état de santé.

Le télésuivi permet d'éviter les rassemblements dans les cabinets médicaux et établissements de santé de patients porteurs ou potentiellement porteurs de Covid-19.

## Comment réaliser le télésuivi Covid-19 ?

1



Complétez le questionnaire directement depuis un smartphone ou un ordinateur connecté à internet

1. Cliquez sur le lien du message reçu de Prédice par SMS ou e-mail.
2. Vous pouvez alors **compléter le questionnaire en ligne** (cliquez à chaque fois sur le bouton «suivant» pour passer à la question suivante). Ce questionnaire sera à **saisir une à deux fois par jour**.
3. A la fin du questionnaire, **vos informations sont directement envoyées au médecin et à l'équipe médicale** qui assurent votre suivi (médecin traitant, centre Covid-19, infirmiers, hôpital...).

2



Votre médecin et les professionnels de votre équipe de prise en charge suivent vos informations en temps réel et visualisent votre état de santé

En fonction de votre situation, un professionnel de santé peut vous contacter pour une téléconsultation ou consultation.

Selon l'évolution de votre état de santé, le médecin, avec votre accord procédera à l'arrêt du télésuivi Covid-19.

## Conduite à tenir en cas d'aggravation de votre état de santé

Si vous avez des difficultés respiratoires, signes d'étouffement, altération de la conscience (confusion, somnolence), signes de déshydratation, aggravation brutale de votre état général ou bien tout autre signe clinique grave n'ayant pas de lien direct avec les symptômes du Covid-19 ci-dessus appelez immédiatement le SAMU (15).



**En cas d'urgence ou d'aggravation rapide de votre état de santé, contactez le 15**

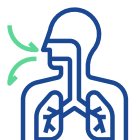
**Pour compléter le questionnaire, vous aurez besoin de prendre certaines mesures, aussi appelées constantes.**

**Installez-vous confortablement et prenez vos constantes au repos avant de commencer à compléter le questionnaire.**



### Température

- Prenez votre **température deux fois par jour**, au plus proche du moment où vous complétez le questionnaire.



### Fréquence respiratoire

- **Comptez le nombre de cycles respiratoires pendant 1 minute.**
- 1 cycle respiratoire = 1 inspiration + 1 expiration.



### Fréquence cardiaque

- **Comptez le nombre de battements de cœur pendant 1 minute.**
- Pour cela, placez vos doigts de façon à sentir votre pouls soit au niveau du cou, soit au niveau du poignet. Pressez fermement, mais pas trop, sinon vous ne sentirez rien.
- Posez votre index et votre annulaire sur l'un des côtés de votre cou, à côté de votre trachée pour trouver l'artère carotide.
- Si vous choisissez votre poignet, posez 2 doigts entre l'os et le tendon au-dessus de votre artère radiale.



### Saturation en oxygène

- Il vous faut disposer d'un saturomètre ou oxymètre. Sinon ne répondez pas à la question et passez à la question suivante.
- Pour connaître la saturation, placez un doigt propre et dépourvu de vernis dans l'oxymètre et appuyer sur le bouton d'alimentation. A l'écran, s'affiche le %SpO2 correspondant à la saturation. Celui-ci peut varier, prenez le chiffre maximal après 30 secondes de mesure.
- L'autre chiffre (PR) correspond au pouls, il peut être utilisé pour répondre à la question de la fréquence cardiaque si vous êtes bien au repos.



### Douleurs au thorax

- Précisez si vous ressentez des douleurs au thorax en dehors de la toux.



### Malaises

- Précisez si vous avez fait des malaises, depuis la dernière fois que vous avez répondu au questionnaire.

**Si vous avez un doute, reposez-vous pendant cinq minutes environ et refaites la mesure.**



**Si vous souhaitez en savoir plus, regardez la vidéo en flashant le QR Code (ou en cliquant sur celui-ci). En cas de difficultés, contactez le cabinet ou l'établissement qui vous a inscrit au télésuivi.**